

Forfatter: Morengejm, Artur Pavlovitj

Titel: BREV TIL: Gortschakov, Alexander Michailovitj FRA: Morengejm, Artur Pavlovitj (1868-03-27)

Citation: Morengejm, Artur Pavlovitj: "BREV TIL: Gortschakov, Alexander Michailovitj FRA: Morengejm, Artur Pavlovitj (1868-03-27)", i *Det nordslesvigske Spørgsmaal, 1864-1879 - aktstykker og breve til belysning af den danske regerings politik (2. bind)*, Henrik Koppels Forlag, s. 37. Onlineudgave fra Danmarks Breve: <https://tekster.kb.dk/text/letters-001825006-002-shoot-L0018250060020021.pdf> (tilgået 29. april 2024)

Anvendt udgave: Det nordslesvigske Spørgsmaal, 1864-1879 - aktstykker og breve til belysning af den danske regerings politik (2. bind)

Ophavsret: Materialet er fri af ophavsret. Du kan kopiere, ændre, distribuere eller fremføre værket, også til kommercielle formål, uden at bede om tilladelse. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

[Læs Public Domain-erklæringen](#)

Bilag Nr. 2. Fransk Gengivelse af en Del af Kammerherre Quaades Depeche af 27 Marts 1868 Nr. 17²).

Le Cte Bismarck désirait l'arrangement de l'affaire, et dans ce but il serait très-disposé à proposer au Roi non seulement la ligne de Gjenner, mais même une ligne plus au sud; cependant (bien qu'il ne fût question que d'un territoire peu considérable), il y avait (pourtant) des bornes à toute chose, et il ne saurait outrepasser une certaine limite dans ce qu'il ferait; le Roi n'était plus jeune et avait donc droit à des égards particuliers, et dans ces circonstances le président du conseil ne pouvait pas faire de l'affaire une question de cabinet.

Mais malgré cela il s'offrait peut-être encore un moyen d'arriver à un résultat satisfaisant. Pour le Roi, au fond, l'affaire dont il s'agissait était en grande partie une affaire de sentiment. Le prix que Sa Majesté y attachait était surtout un prix d'affection. Les considérations militaires n'étaient pas exclusivement décisives. Par conséquent le gouvernement danois ferait peut-être bien de s'adresser au sentiment du Roi, de parler à Son coeur.

Voilà ce que M. de Thile était chargé de dire au nom du président du conseil.

s. 38 Interrogé ensuite sur la manière dont il faudrait procéder en cas qu'on adoptât la voie indiquée, M. de Thile fit observer que nécessairement on devrait faire abstraction des formes ordinaires de la diplomatie, ce qu'on ferait ne saurait trouver place dans des pièces officielles; mais il y avait des relations de famille auxquelles on pourrait avoir recours. Dans l'état actuel de l'affaire il ne saurait dire davantage. Du reste il était convaincu que ses suggestions toutes confidentielles seraient accueillies et comprises d'une manière conforme à l'esprit qui les avait dictées.

Afskrift.